



**Nicolas HULOT, ministre d'État, ministre de
la Transition écologique et solidaire**

Paris, le 24 octobre 2017

**Brune POIRSON, secrétaire d'État auprès du
Ministre de la Transition écologique et
solidaire**

Communiqué de presse



#entronsdanslaboucle !

La feuille de route de l'économie circulaire, c'est pour mars 2018

Le Plan climat présenté par Nicolas Hulot le 6 juillet dernier donnait une place centrale à l'économie circulaire, révolution économique primordiale, source de compétitivité et d'innovation, dont l'enjeu majeur est d'éviter l'épuisement des ressources de notre planète.

Selon Nicolas Hulot **"c'est une priorité forte, avec l'ambition de viser une économie "100% circulaire" tenant dans un premier temps en deux objectifs clairs à atteindre d'ici 2025 : diminuer de moitié la mise en décharge et recycler 100% du plastique."**

Pour tenir cet engagement, Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre, ont donné le coup d'envoi ce 24 octobre à l'élaboration d'une feuille de route de l'économie circulaire qui paraîtra en mars 2018.

Brune Poirson a précisé que **"cette feuille de route déclinera de manière opérationnelle la transition à opérer pour passer d'un modèle économique linéaire (extraire, produire, consommer, jeter) à un modèle circulaire qui intégrera l'ensemble du cycle de vie des**

produits, de leur éco-conception à la gestion des déchets en passant bien évidemment par leur consommation en limitant les gaspillages."

La feuille de route élaborée avec l'ensemble des acteurs intégrera donc les principales mesures qui permettront d'atteindre l'objectif "100% circulaire". Elle contiendra des outils notamment pour produire et consommer plus durable, pour déployer une meilleure gestion des déchets, pour mieux recycler le plastique ou encore pour mettre en place les outils économiques et fiscaux nécessaires (fiscalité des déchets, modulation de l'écocontribution, responsabilité élargie des producteurs, etc.). Elle s'attachera à accompagner les territoires dans cette nouvelle dynamique.

Son élaboration s'appuie sur un processus participatif qui se déroulera en plusieurs phases :

- **24 octobre** : lancement de l'élaboration de la feuille de route ;
- **30 octobre** : ouverture d'une plateforme de consultation publique pour une première phase de consultation. **Cette plateforme sera ouverte pour une durée de plus d'un mois, à partir du 30 octobre et jusqu'au 6 décembre** pour recueillir les avis et propositions de tous sur les actions à mettre en œuvre. Ces contributions alimenteront l'élaboration de la feuille de route ;
- **De fin octobre à fin décembre** : travaux en ateliers associant les parties prenantes pour co-construire le projet de feuille de route. Quatre ateliers seront organisés sur les thèmes :
 - **déployer l'économie circulaire dans les territoires** : comment développer le recyclage et diminuer de moitié la mise en décharge d'ici 2025 ?
 - **plastiques et économie circulaire – viser le recyclage de 100 % des plastiques en 2025**. Dans ce cadre, sera organisé par la secrétaire d'État, Brune Poirson et le ministre de l'Économie et des finances, Bruno Le Maire, un séminaire sur le thème "100% plastiques recyclés en 2025"
 - **consommation et production durables**
 - **instruments économiques, fiscalité et financements**

En complément, sera lancée une mission sur l'avenir des filières de responsabilité élargie des producteurs confiée à Jacques Vernier par le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, et le ministre de l'Économie et des finances, Bruno Le Maire.

- **A partir de mi-janvier 2018** : nouvelle phase de consultation publique sur le premier projet de feuille de route ;
- **Mars 2018** : parution de la feuille de route de l'économie circulaire.

Nicolas Hulot et Brune Poirson ont également présenté le groupe des "ambassadeurs" de l'économie circulaire lors de cette réunion de lancement. Ces ambassadeurs seront, pendant l'élaboration de la feuille de route et au-delà, des porte-paroles et des relais stratégiques de cette nouvelle économie.

L'économie circulaire, levier pour l'emploi

L'économie circulaire est une dimension indispensable et nécessaire à une économie sociale et solidaire puissante. Une étude de France Stratégie estime que l'économie circulaire concerne 800 000 emplois en France. S'agissant plus spécifiquement des activités liées à la gestion des déchets (qui concernent actuellement 135 000 emplois en France), on estime le gain d'emplois potentiel via les mesures instituées par la loi de transition énergétique à 25 000 à l'horizon 2025.

***La liste des ambassadeurs de l'économie circulaire**

Nathalie Boyer, directrice d'Orée

Emmanuel Faber, directeur général de Danone

Pascale Ghio, directrice générale de Nouvelle Attitude

Antoinette Guhl, adjointe à la maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire

Michel Kempinski, directeur général de Plastic Omnium Environnement

Thierry Kuhn, président d'Emmaüs France

Ellen McArthur, présidente de la Fondation Ellen McArthur

Matthieu Orphelin, député du Maine-et-Loire

Claire Tournefier Droual, directrice de Rejoué

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)